

> NOTRE PLAN D' ACTIONS pour le développement durable au service de l'humain



LA MOBILITÉ

Faciliter les déplacements en mode doux

- Mise en place du schéma directeur vélo pour structurer et développer le réseau cyclable.
- Création de deux voies vertes sur le territoire (Bourbre et Champoulant).

Promouvoir la mobilité entre les territoires

- Mise en place d'une billettique commune OÛRA avec les collectivités voisines et le Pôle Métropolitain.

Permettre le covoiturage et l'autopartage

- Déploiement des stations connectées LANE sur le territoire.
- Mise à disposition de 600 places de parking de co-voiturage avec des extensions en cours.
- Mise en place et suivi des Plans de Déplacements Inter Entreprises (PDIE) en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Nord-Isère.

Réduire les déplacements

- Réflexion pour créer des centres de télétravail.

Faciliter l'approvisionnement des poids lourds en carburant moins polluant

- Installation d'une station disposant d'une borne de gaz naturel pour véhicules (GNV) sur le pôle de services du Parc International de Chesnes et en projet sur un autre site du territoire.

Se doter d'une flotte de véhicules écologiques

- Équipement de la collectivité en véhicules moins polluants : électriques ou au gaz naturel pour véhicules (GNV).



L'AMÉNAGEMENT ET LES ESPACES PUBLICS



Garantir une eau de qualité

- Distribution et traitement de l'eau dans le respect de l'environnement.

Maîtriser la pollution lumineuse et la consommation d'énergie

- Expérimentation de l'extinction nocturne sur plusieurs communes.
- Pilotage des armoires des éclairages par des horloges astronomiques.
- Conversion vers un éclairage 100% LED.
- Tests d'innovations comme les luminaires solaires ou les détecteurs de présence.

Préserver la nature et sa biodiversité

- Gestion des Espaces Naturels Sensibles et de la Réserve Naturelle Régionale.
- Entretien des sentiers de randonnée.
- Prévention autour de l'ambrosie.
- Réalisation de plan de prévention du bruit dans l'environnement.

Accompagner le changement

- Expérimentation dans les structures « petite enfance » de la CAPI de l'utilisation de produits d'entretien faits maison et écologiques.
- Contournement des produits phytosanitaires au niveau des espaces verts grâce à une méthode de gestion différente.

L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

➤ Soutenir l'activité agricole

- Déploiement d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains pour préserver le foncier agricole.
- Facilitation du maintien et du développement des exploitations grâce à une politique de soutien au foncier.

➤ Protéger les zones de captages

- Pérennisation de la qualité des eaux sur les captages sensibles.

➤ Approvisionner en local les événements sportifs ou culturels

- Participation aux RDV FESTITABL' (programme animé par le Pôle Métropolitain) qui privilégient l'approvisionnement en local, au plus près des événements organisés.

➤ Faire évoluer la restauration collective

- Accompagner les communes dans leur approvisionnement vers des produits bios et/ou locaux pour les cantines scolaires.
- Mise en place d'un approvisionnement en circuit court pour les structures « petite enfance » de la CAPI.

➤ Promouvoir en interne une autre manière de s'alimenter

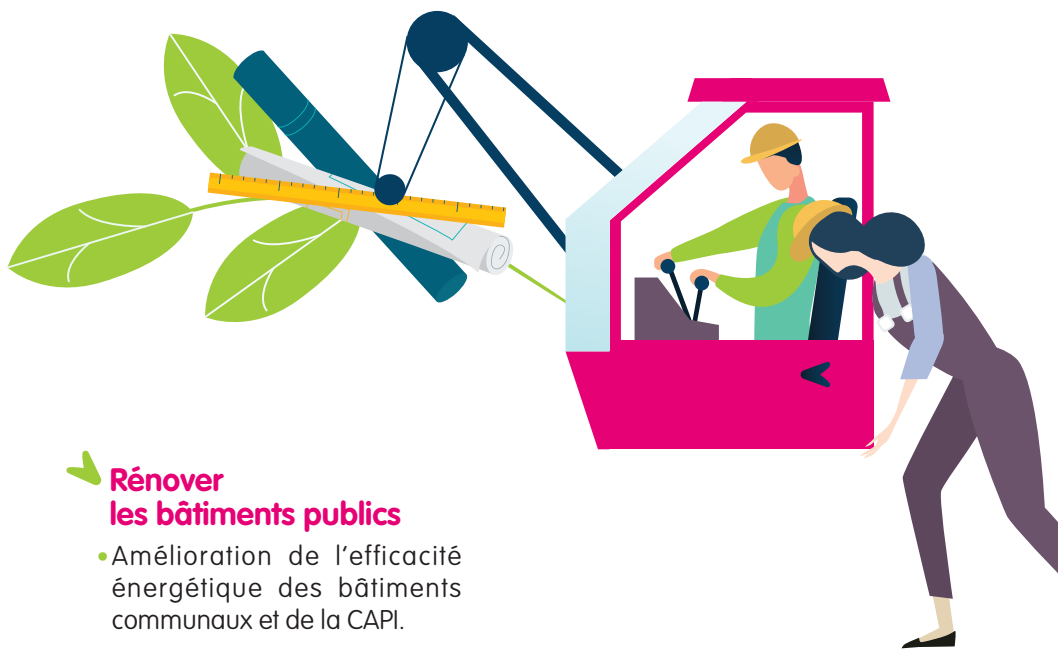
- Animation du programme de sensibilisation CAPIVORE auprès des agents de la collectivité (potager participatif, livraison de panier de fruits et légumes).

➤ Plébisciter les circuits courts auprès du grand public

- Animation de défis culinaires « Le climat dans nos assiettes » en partenariat avec l'AGEDEN.
- Création d'une « grainothèque » dans une des médiathèques du réseau CAPI pour permettre l'échange de graines et semences locales et bios.



LE BÂTI



Conseiller les communes

- Conseil en Énergie Partagé (CEP) pour réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments communaux.

Rénover les logements

- Création de MA RÉNO, un service public d'accompagnement pour la rénovation énergétique des logements des particuliers.
- Poursuivre la rénovation énergétique des logements sociaux à travers le Plan Local de l'Habitat 2 (PLH2) et les opérations de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Construire durablement

- Doter le territoire d'équipements exemplaires comme le futur conservatoire et la nouvelle piscine, tous deux à énergie positive.

Rénover les bâtiments publics

- Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux et de la CAPI.

Permettre l'expérimentation

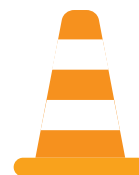
- Réalisation d'une plateforme d'innovation, ASTUS, pour aider les entreprises en facilitant la recherche et développement ainsi que la réalisation de prototype à échelle 1.

Innover en termes d'architecture

- Réalisation de démonstrateurs d'architecture dans un processus pédagogique innovant avec l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) comme la « maison pour tous » ou un club house sur un complexe sportif.

Rester fidèle à notre patrimoine Pisé

- Élaboration d'un plan d'actions pour former et sensibiliser les particuliers et les professionnels à ce matériau qui appartient à notre patrimoine local.



L'ANIMATION

Porter des objectifs ambitieux

- Création et animation d'un plan d'actions développement durable pour intégrer un maximum de partenaires dans la démarche.

Sensibiliser les habitants

- Organisation de temps forts ouverts à tous : énergies en fête, fête du vélo, fête de la nature.
- Actions de sensibilisation aux économies d'énergie : défi famille à énergie positive, ateliers tuperwatt, défi class'énergie.

Lutter contre la précarité énergétique

- Distribution de kits « écogestes » aux bailleurs et aux communes du territoire.
- Repérage de groupes d'immeubles présentant des problématiques énergétiques pour mettre en place des actions concertées avec les bailleurs et les habitants.

Impliquer toute la collectivité

- Déploiement du label Cif'ergies pour intégrer l'enjeu du développement durable et de la transition écologique à tous les niveaux de l'organisation de la CAPI.

Accompagner les entreprises et les artisans dans la transition énergétique

- Animation d'un réseau de professionnels du bâtiment pour améliorer les pratiques de construction et de rénovation.



L'ÉNERGIE ET LES DÉCHETS

➤ Développer le photovoltaïque

- Réalisation d'études de potentiel pour équiper les bâtiments intercommunaux de panneaux photovoltaïques.

➤ Faire émerger des énergies citoyennes

- Aide à la création et soutien d'un collectif citoyen : NID'Énergies Centrales Villageoises.

➤ Produire de l'énergie verte

- Construction d'une unité de méthanisation des boues des deux stations d'épuration de la CAPI qui va permettre de générer de l'énergie verte.

➤ Expérimenter l'écologie industrielle et territoriale

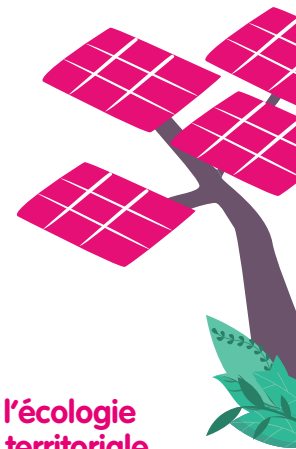
- Mise en place d'une démarche collective de la gestion et de la valorisation des déchets des entreprises en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Nord-Isère et le Pôle d'Intelligence Logistique.

➤ Informer sur le chauffage au bois

- Enquête de terrain et lancement d'une campagne de communication pour sensibiliser sur les bonnes pratiques autour du chauffage au bois.

➤ Réduire les déchets informatiques

- Reconditionnement du matériel informatique de la CAPI pour permettre une réutilisation et recyclage des déchets électroniques via des filières spécialisées.



AVEC INNOVATION



- En faisant aujourd'hui ce que les autres feront demain !
- En facilitant l'expérimentation sur le territoire.

LA CAPI, DÉJÀ 10 ANS DE MOBILISATION ET D'ENGAGEMENT !

AVEC AMBITION



- En allant au-delà des contraintes réglementaires fixées par la loi.

AVEC PASSION



- En réunissant tous les acteurs du territoire qu'ils soient associatifs, économiques, citoyens ou institutionnels.
- En plaçant l'Humain au cœur des projets et de leur finalité.



RECONNUS grâce à la valorisation et la labélisation de l'Union Européenne, de l'État, de l'ADEME, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil départemental de l'Isère.

NOTRE ACTION

DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA CAPI

Pourquoi ?

Parce ce que c'est notre responsabilité et notre vision pour un territoire durable !

C'est quoi ?

Un plan d'actions pour offrir à tous un territoire agréable à vivre.

Comment ?

- Avec vous : État, collectivités, partenaires institutionnels, acteurs économiques, associations et citoyens.
- En synergie avec les territoires voisins pour avoir une réponse adaptée à un enjeu qui dépasse les frontières de la CAPI.
- Ensemble, pour mener des actions mutualisées et porter des services publics communs à travers la dynamique Nord-Isère Durable.

Objectifs d'ici 2050

- ◆ Diviser par deux les consommations énergétiques du territoire de la CAPI (année de référence : 2015)
- ◆ Couvrir 100% des besoins en énergie avec des ressources renouvelables et locales
- ◆ S'adapter au changement climatique
- ◆ Diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- ◆ Limiter la pollution de l'air
- ◆ Préserver les espaces naturels et leur biodiversité





17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél. : 04 74 27 28 00

Fax : 04 74 27 69 00

Email : capi@capi38.fr

www.capi-agglo.fr

 [capiagglo](https://www.facebook.com/capiagglo)  [@capi_agglo38](https://twitter.com/capi_agglo38)